



Conditions d'autorisation d'ouverture et d'exploitation des crèches privées

- ✚ Vu la loi n° 40-04 portant statut des crèches privées, promulguée par le dahir n° 1.08.77 du 20 Chaoual 1429 (20 Octobre 2008) ;
- ✚ Vu le décret n°2.08.678 du 2 Joumada I 1430 (21 Mai 2009) pris pour l'application de la loi n° 40-04 portant statut des crèches privées ;

La liste des pièces obligatoire pour **le dossier administratif** concernant le Fondateur, la Structure de la crèche privée, le Directeur, l'Edicateur et le reste des Employés de la crèche privée. **Le dossier pédagogique et le dossier sanitaire.**

I) le Dossier Administratif comprenant :

➤ **Les pièces relatives au fondateur :**

- demande d'autorisation d'ouverture et d'exploitation de la crèche privée.

a) Personne physique :

- Un extrait du casier judiciaire ou une fiche anthropométrique daté de moins de 3 mois.
- Copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale.
- Certificat négatif pour la dénomination choisie pour la crèche privée.
- 3 enveloppes timbrées.
- 2 photographies récentes.
-

b) Personne morale du droit privé :

- Copie certifiée conforme à l'original des statuts de la société
- récépissé du dépôt des dits statuts greffe par le tribunal de première instance compétent.
- Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive.
- Procès-verbal de l'assemblée générale au cours de laquelle a été désigné le gérant ou l'administrateur de la personne morale.

- Les documents justifiant l'identité du représentant l'égal de la personne morale et les pouvoirs qui lui y sont dévolus.
- Copie ou extrait certifié conforme de l'inscription au registre du commerce.
- Le certificat négatif pour la dénomination choisie pour la crèche privée.

➤ **Les pièces relatives à la crèche privée.**

- un plan définissant l'usage du bâtiment et ces annexes approuvé par les autorités locales compétentes, à condition que ledit bâtiment se situe au rez-de-chaussée.
- Certificat administratif sur la conformité du bâtiment au plan approuvé, et le respect des conditions d'hygiène livrée par les autorités locales compétentes.
- Copie certifiée conforme à l'original du titre de propriété ou copie du contrat de bail, ou une convention ou une autorisation écrite du propriétaire du bâtiment dont la signature est légalisée, aux fins d'utilisation du local en tant que crèche privée.
- Assurer les enfants de la crèche privée.
- Etat détaillé des différentes dépendances de l'établissement, précisant le nombre de salles et la capacité, et le cas échéant un état sur la cour extérieur des jeux et les équipements de jeux qui y sont installés.

➤ **les pièces relatives au poste du directeur de la crèche privée.**

- demande d'autorisation pour la gestion d'une crèche privée approuvée par le fondateur et joint de ces documents :
- Curriculum vitae du directeur
- Copie certifiée conforme du certificat de la licence ou tout certificat équivalent ; joint d'une copie certifiée conforme à l'original des certificats prouvant l'expérience professionnelle dans le domaine éducatif, sanitaire, administratif ou financier d'une durée d'au moins un an, ou copie certifiée conforme de certificat du premier cycle de l'enseignement supérieur (DEUG) ou tous certificats équivalents joint d'une copie certifiée conforme à l'original des certificats prouvant l'expérience professionnelle dans le domaine éducatif, sanitaire, administratif ou financier d'une durée d'au moins deux ans.
- Copie certifiée conforme à l'original du contrat de travail conclu entre le directeur et le fondateur.

- Déclaration sur l'honneur du directeur dont la signature est légalisée pour l'administration de la crèche privée et pour ne pas exercer un autre métier.
- Extrait du casier judiciaire ou une fiche anthropométrique datée de moins de 3 mois.
- Copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale ou la carte de séjours pour le directeur de nationalité étrangère.
- Certificat de résidence ou la carte de séjours pour le directeur de nationalité étrangère.
- Dossier médical comprenant les certificats médicaux attestant l'aptitude physique, mentale et psychique du postulant et les résultats des examens et les radiographies thoraciques.
- Deux (2) photographies récentes.

➤ **Les pièces relatives à l'éducateur :**

- Curriculum vitae de l'éducateur
- Copie certifiée conforme à l'original du certificat de baccalauréat ou tous certificats équivalents ou diplôme d'éducateur, joint d'une copie conforme à l'original du ou des certificats prouvant l'expérience professionnelle dans le domaine éducatif ou sanitaire d'une durée d'au moins un an.
- Copie certifiée conforme à l'original du contrat de travail conclu avec le fondateur.
- Extrait du casier judiciaire ou une fiche anthropométrique datée de moins de 3 mois.
- Copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale ou la carte de séjour pour les éducateurs de nationalité étrangère.
- Certificat de résidence ou carte de séjours pour l'éducateur de nationalité étrangère.
- Dossier médicale comprenant les certificats médicaux attestant l'aptitude physique, mentale et psychique du postulant et les résultats des examens et les radiographies thoraciques
- Deux (2) photographies récentes.

➤ **Les pièces relatives au reste des employés de la crèche privée**

- Copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale
- Extrait du casier judiciaire ou une fiche anthropométrique datée de moins 3 mois.

- Certificat médical attestant l'aptitude physique et mentale de l'employé daté de moins de 3 mois.
- Deux (2) photographies récentes.

II) Dossier pédagogique comprenant :

- Le règlement intérieur et l'approche pédagogique, le programme éducatif des activités quotidiennes des enfants les horaires du repas. Le tout portant une signature légalisée.

III) Dossier sanitaire comprenant :

- copie certifiée conforme à l'original du contrat conclu avec un médecin, pédiatre ou généraliste
- Etat sur les équipements sanitaires mis à la disposition des enfants de la crèche privée.
- Relevé des médicaments nécessaires, disponibles dans la pharmacie de la crèche privée signé par le médecin traitant de l'établissement.